

Stop aux attaques ad hominem !

Nous comprenons parfaitement que le petit groupe, dont Mme Aline Girard est Secrétaire Générale (que cela fait riche, un tel titre !), ait besoin de se faire connaître et nous rassurons tout le monde que nous n'allons pas contribuer à une gloire d'autant plus éphémère qu'elle est discutable.

S'agit-il d'un débat quand Philippe Portier écrit «*À sa façon, la laïcité coopérative renoue avec l'inspiration gallicane*» (appréciation que l'on peut ne pas partager) et que cela devient sous la plume de Mme Girard un soutien de Philippe Portier à une «*laïcité de coopération*» ? On est dans la logique vallsienne «*expliquer c'est excuser*» et à ce stade, un journaliste décrivant un assassinat est complice de l'assassin !

De cette longue diatribe, digne de procureurs de l'Inquisition ou de Procès staliniens, retenons quelques points :

- On trouve donc des attaques personnelles particulièrement malsaines contre Philippe Portier. L'attaque personnelle est d'autant plus curieuse, de la part de cette dame, que ce dernier est au sommet de la hiérarchie académique et qu'il est une référence dans le milieu universitaire, qui opère selon des critères exigeants d'élection par les pairs, qui n'ont rien à voir avec les procédures de cooptation opaques auxquelles Mme Girard fait référence de manière à la fois incorrecte et outrancière.
- L'étape suivante, dans la logique propre aux méthodes de la fachosphère, est le dénigrement par les réseaux sociaux. Nous posons ici la question publiquement : Mme Catherine Kintzler, avec qui nous ne sommes pas d'accord mais qui possède une certaine réputation, veut-elle vraiment cela ? Si oui, qu'elle dise participer à une opération d'épuration professionnelle ; si non, qu'elle le dise pareillement. Mais elle ne peut se taire. Sur le fond des arguments, c'est à dire sur la médiocrité de la querelle sémantique, nous renvoyons à ce que Jean Baubérot a déjà écrit dans sa première réponse. Mais s'agit-il d'une argumentation scientifique dans cette logorrhée ? Assurément, non. Il faut faire feu de tout bois et, par là même, le but est évident : non pas discuter, mais délibérément salir. La preuve en est que Mme Girard dresse la longue liste de nos amis, réels ou supposés. C'est élogieux, mais certainement immérité. Peut-être que Mme Girard ne sait pas ce que signifie d'avoir des relations dans le monde associatif ?

- En fait, tout tourne autour de la bonne vieille rengaine bien xénophobe : Briand, en 2025, signerait la Loi Séparatisme et serait le fils illégitime de Manuel Valls et Bruno Retailleau. Cette torsion des faits recoupe, et certainement comme un lapsus de la part de Mme Girard, une vérité profonde : la place centrale d'Aristide Briand dans le débat de 1905. Involontairement, Mme Girard rend hommage aux travaux de Jean Baubérot. Qu'elle en soit, malgré tout, remerciée. Or, Aristide Briand a développé (avec d'autres) la place essentielle de la liberté de conscience que ni M. Valls, M. Darmanin, M. Retailleau (et Mme Girard) ne situent dans l'argumentation républicaine. Pour eux et pour elle, c'est l'État qui fait tout, qui dit tout, qui organise tout. Cela s'appelle le totalitarisme : nous n'en sommes pas et nous n'en serons pas.
- Un dernier point, mais peut-être ici ou là, ce point sera-t-il plus écouté ? Parmi celles et ceux qui ont agi avec Briand, pour la défense de la liberté de conscience, on trouve Frédéric Desmons, Grand Maître du Grand Orient et qui, à ce titre, est entré, lui, dans l'Histoire comme un important Grand Maître.

Nous ne voulons pas accaparer plus longtemps les riches colonnes d'Unité Laïque, Mézetulle et Hiram.be et nous vous saurions gré de publier notre court communiqué.

Ecouter l'autre est aussi un droit, ne pensez-vous pas ?